



## **Séance du conseil communal du 24 juin 2026**

Présents : Patrick Mergen, Andy Derneden, José Vaz do Rio, Albert Back, Suzette Serres, Lucien Kurtisi, Simone Hoffmann, Fabienne Goergen, Frank Schuler, Jill Kugener, Yves Kremer

Absents exc. : Néant

### **1. Camping communal**

#### **1.1 Approbation de l'avenant au contrat de bail**

M. Kremer ne participe ni aux discussions, ni au vote.

Le conseil communal décide unanimement d'approuver l'avenant au contrat de bail.

#### **1.2 Remboursement des frais avancés par le gérant**

M. Kremer ne participe ni aux discussions, ni au vote.

Le conseil communal décide unanimement d'autoriser le collège des bourgmestre et échevins à procéder au remboursement des frais avancés dans le cadre de la rénovation du site du camping communal, déduction faite du montant des recettes dues à la commune et non encore versées par le gérant et

de charger le collège des bourgmestre et échevins avec l'élaboration d'un plan d'investissement pour les années à venir et d'en débattre lors d'une séance de travail du conseil communal.

### **2. Demande d'un subside extraordinaire**

Le conseil communal décide unanimement d'accorder à l'association « DSB Danzsport Bettendref » un subside extraordinaire correspondant à 50 % du devis présenté et de solliciter les pièces justificatives auprès de l'association.

### **3. Enseignement musical : Organisation scolaire provisoire de l'année 2026/2027**

Le conseil communal décide unanimement d'approuver l'organisation scolaire provisoire de l'enseignement musical ainsi que les qualifications des enseignants y relatives pour l'année 2026/2027.

### **4. Urbanisme : Lancement d'une analyse urbanistique et réglementaire des parties écrites et graphiques du Plan d'Aménagement Général (PAG) et du Plan d'aménagement particulier « quartier existant » (PAP QE)**

Le conseil communal décide unanimement de marquer son accord de principe pour le lancement de l'analyse urbanistique pour l'ensemble du territoire communal et de charger le collège des bourgmestre et échevins de mandater un bureau d'études afin de procéder à l'analyse.

En cas de divergences, le registre aux délibérations fait foi.

Le conseil communal adopte avec dix voix et une abstention (Serres) une motion présentée par M. Kurtisi.

## **5. Taux multiplicateurs de l'impôt commercial communal et de l'impôt foncier pour l'année 2027**

### **5.1 Impôt foncier de l'année 2027**

Le conseil communal décide unanimement de fixer pour l'exercice 2027, les taux multiplicateurs à appliquer pour la commune de Bettendorf en matière d'impôt foncier comme suit :

taux d'imposition A : 350 %

taux d'imposition B : 350 %

### **5.2 Impôt commercial communal**

Le conseil communal décide unanimement de fixer pour l'exercice 2027 le taux multiplicateur à appliquer dans la commune de Bettendorf en matière d'impôt commercial communal à 350 %.

## **6. Personnel communal**

### **6.1 Procédure à suivre en cas d'harcèlement et de drogues et alcool au travail**

Le conseil communal décide avec 0 voix contre 11 de charger le collège des bourgmestre et échevins d'élaborer une procédure à appliquer en cas d'harcèlement moral et de charger le collège des bourgmestre et échevins d'élaborer une procédure anti-alcool et drogues au travail. La proposition du collège des bourgmestre et échevins visant à élaborer les procédures susmentionnées n'a donc pas atteint le quorum requis.

### **6.2 Nouvelle convention des salariés de l'Etat**

Le conseil communal décide unanimement d'appliquer la nouvelle convention collective des salariés de l'Etat, actuellement en vigueur au sein de l'Etat ; de continuer à appliquer les avenants à la convention collective décidés ultérieurement ; de ne pas appliquer l'article 10.3(2) et de continuer à payer les salaires postnumerando et de charger le collège des bourgmestre et échevins d'entrer en discussions avec les syndicats en vue d'élaborer une convention collective éventuellement plus adaptée aux besoins de l'Administration communale de Bettendorf.

## **7. Programme annuel 2027 des travaux à effectuer dans l'intérêt de la voirie rurale**

Le conseil communal décide unanimement d'arrêter le programme des travaux à effectuer dans l'intérêt de la voirie rurale de la commune pour l'exercice 2027.

## **8. Circulation : Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Gilsdorf, rue Principale**

Le conseil communal confirme unanimement la délibération du collège des bourgmestre et échevins du 5 juin 2026, point 22.5.

En cas de divergences, le registre aux délibérations fait foi.

**9. Club senior « Nordstad Aktiv+ » : convention de l'année 2026**

Le conseil communal décide unanimement d'approuver la convention soumise.

**10. Titres de recettes**

Le conseil communal approuve unanimement les titres de recettes au montant total de 8.391,24 euros.

**11. Discussion libre**

**12. Personnel communal (huis clos)**

**Recrutement d'un fonctionnaire en exécution de l'article 2.6 du statut général des fonctionnaires communaux**

Le conseil communal décide de reporter ce point de l'ordre du jour à une séance ultérieure.

En cas de divergences, le registre aux délibérations fait foi.